

## **Rapport d'enquête sur les violences à l'égard des femmes et des filles en ligne au Congo**

Mars 2020

Avec l'appui financier de l'Association pour le Progrès des Communications (APC).

Ce rapport a été rédigé par Roméo MBENGOU et Sylvie NIOMBO

avec la collaboration de MANGOYO MABONDO Esther Gloria Benitia, MIAKAYIZILA LOUMBOU Daj et MABIKA KIORINA Dominique.

## Sommaire

Introduction	P.4
Contexte de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication	P.5
Types de violence faite aux femmes et aux filles Nombre de victimes de violence	P.8
Causes et conséquences de la violence en ligne	P.10
Prévention contre la violence en ligne	P.11
Recommandations	P.12

## **Introduction**

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que les espaces numériques créés à cet effet sont des moyens d'expression et de mobilisation sociale sans précédent. Cependant, si le cyberspace est un espace qui facilite la liberté d'expression, le partage d'information, l'apprentissage et le divertissement, il n'est pas toujours un espace de sécurité. En effet, les agresseurs qui opèrent dans le monde réel, emploient également ces technologies pour faire subir divers types de violences à leurs victimes. Les femmes et les filles en raison de leur vulnérabilité n'échappent pas à ces agresseurs qui, de diverses manières exercent des violences sur les femmes et les filles à travers le monde.

Les violences aussi bien physiques que sexuelles ou psychologiques comme le harcèlement se caractérisent par la difficulté qu'éprouvent les victimes à parler de leur agression, du fait du sentiment de honte, de la culpabilité qu'elles peuvent ressentir et de la peur de ne pas être crues. Peur d'autant plus justifiée dans le contexte du numérique où la preuve est encore plus difficile à apporter.

Cette étude réalisée avec l'appui de l'Association pour le Progrès des Communications (APC) qui a toujours appuyé AZUR Développement sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la lutte contre les violences faites aux femmes, a pour objectif de mesurer l'ampleur des violences faites aux femmes en ligne en République du Congo et mobiliser tous les acteurs pour la lutte contre ce phénomène.

Pour répondre à ces objectifs, l'approche méthodologique choisie a consisté à l'élaboration d'un questionnaire et mobiliser trois (3) des enquêteurs principalement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ensuite faire des entretiens à l'endroit des femmes dont l'âge varie entre 25 ans et plus et des filles dont est compris entre 12 et 24 ans. Un questionnaire en ligne a été publié sur la Page Facebook de l'association.

Par la suite, une analyse des résultats de l'enquête a été effectuée et a conduit à la rédaction de ce rapport.

## **Contexte de l'étude**

La République du Congo a une population estimée à 5 203 073 d'habitants en 2018<sup>1</sup>, dont 51% de femmes. Avec un taux de croissance de 3%, sa population est majoritairement jeune car plus de 4 personnes sur 10 (47,7%) ont moins de 20 ans.

---

<sup>1</sup> Plan National de Développement 2018-2022

Avec 5,20 millions d'abonnés le marché de la téléphonie mobile au Congo a enregistré un taux de pénétration de 101,4% au premier trimestre 2020<sup>2</sup>. Le marché de la téléphonie mobile est occupé principalement par MTN et Airtel.

Au plan légal, la République du Congo ne dispose pas encore de la loi sur la cybercriminalité ce qui laisse une large marge de manœuvre pour les cybercriminels.

S'il y a bien eu des études sur les violences faites aux femmes en ligne dans d'autres pays, nous n'avons pas été informés d'une étude sur ce phénomène en République du Congo.

## **I- Contexte de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication**

Les violences faites aux femmes en ligne, souvent prenant diverses formes, allant du cyber contrôle au cyber harcèlement en passant par la publication des images intimes se font par de l'utilisation des différents outils numériques (ordinateur, tablette, téléphone mobile, etc.) et/ou sur les espaces numériques, notamment l'internet et sur les réseaux sociaux. Cette enquête tente d'examiner les différents outils utilisés par les femmes et les filles, leur durée moyenne de connexion ainsi que les modalités d'utilisation par elles des réseaux sociaux, les amis acceptés en ligne et le niveau de connaissance de la violence en ligne.

### **A- Outils utilisés par les femmes et les filles :**

L'enquête a révélé que le téléphone portable connecté à l'internet est largement l'outil le plus utilisé aussi bien chez les filles<sup>3</sup> que chez les femmes. La raison en est très simple, il est plus facile d'acquérir un téléphone portable qu'un ordinateur. En effet, un ordinateur coûte entre 170000 FCFA (\$ 340) et plus, alors qu'avec 30000 FCFA (\$ 60), il est possible d'avoir un téléphone mobile. Aussi, naviguer avec le téléphone paraît moins contraignant qu'avec l'ordinateur. Le coût de la navigation est relativement à la portée de toutes les bourses grâce à la possibilité d'activer des forfaits internet à partir de 100 FCFA (\$ 0,2) pour 20MB.

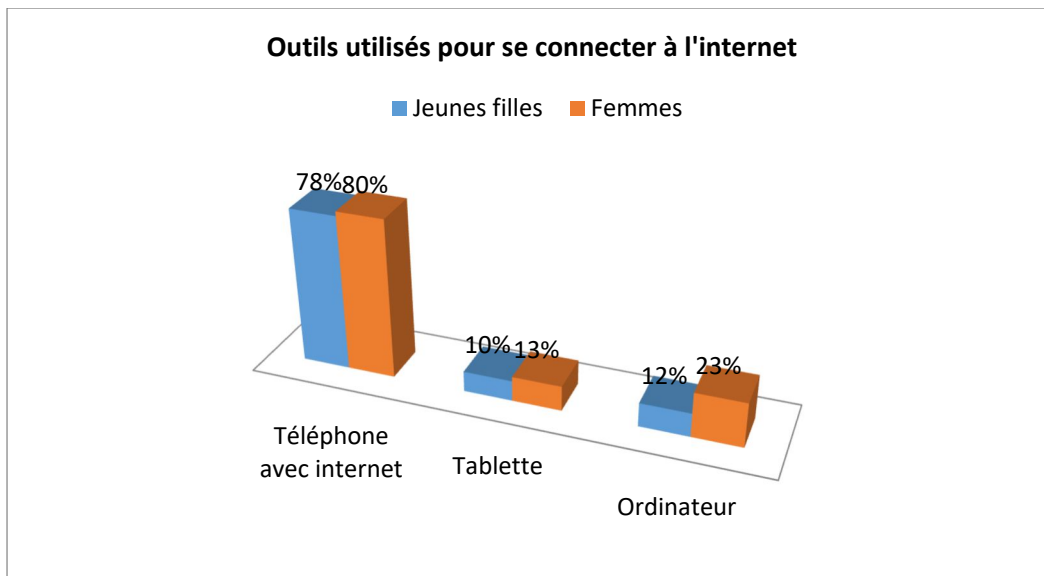
Le tableau ci-dessous résume ce fait.

	<b>Total enquêtées</b>	<b>Ordinateur</b>	<b>Tablette</b>	<b>Téléphone avec internet</b>
<b>Femmes</b>	80	18	10	64
<b>Filles</b>	110	14	12	91

**Tableau n° 1**

<sup>2</sup> Source Rapport ARPCE publié janvier 2020

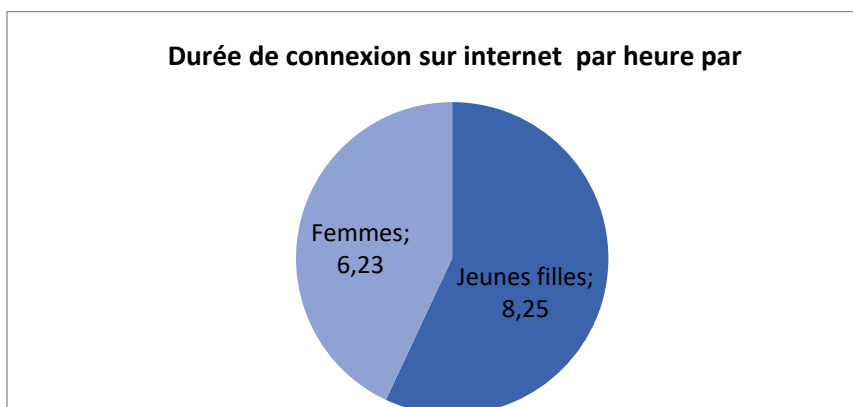
<sup>3</sup> Les filles ce sont celles dont l'âge varie entre 12 et 24 ans. Alors que les femmes ce sont celles qui sont âgées de 25 et plus.



### Graphique n°1

#### **B- Durée de connexion :**

La durée moyenne de connexion est de 6 heures 23 minutes chez les femmes et de 8 heures 25 minutes chez les filles, comme le montre le graphique ci-dessous.



### Graphique n°2

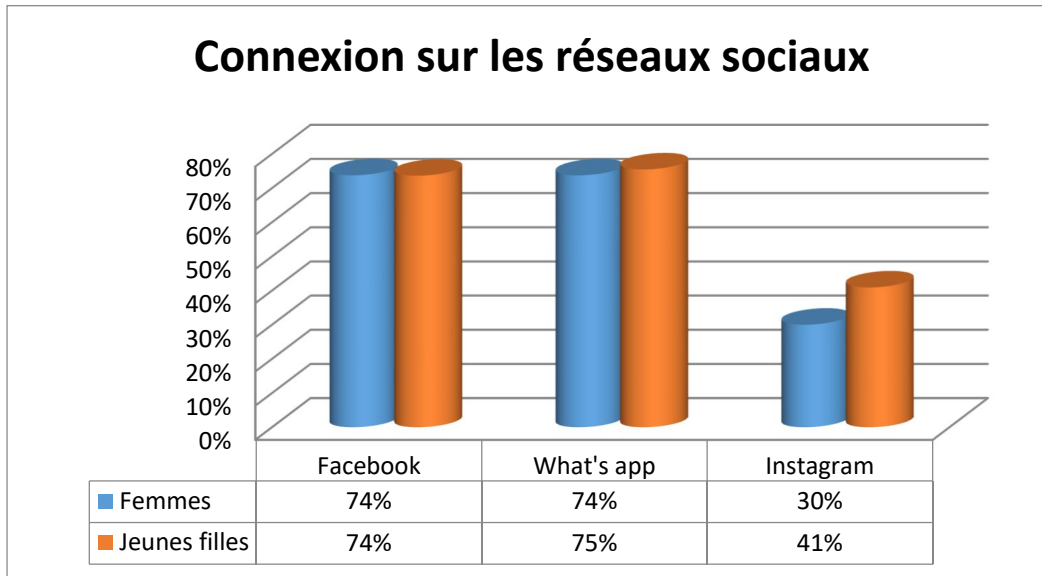
Ce qui signifie que les filles restent plus connectées que les femmes. L'enquête n'a pas déterminé les heures exactes de connexion, est-ce pendant les heures des cours ou après, mais une chose est vraie, les jeunes filles sont plus passionnées que les femmes. Passionnée de partager les photos, et diverses autres informations les concernant avec les amis. Discuter avec les amis dans les groupes whatsapp par exemple ou encore pour se faire des nouvelles amies.

## Réseaux sociaux :

Les réseaux sociaux occupent plus de 70% du temps aussi bien des femmes que des filles enquêtées

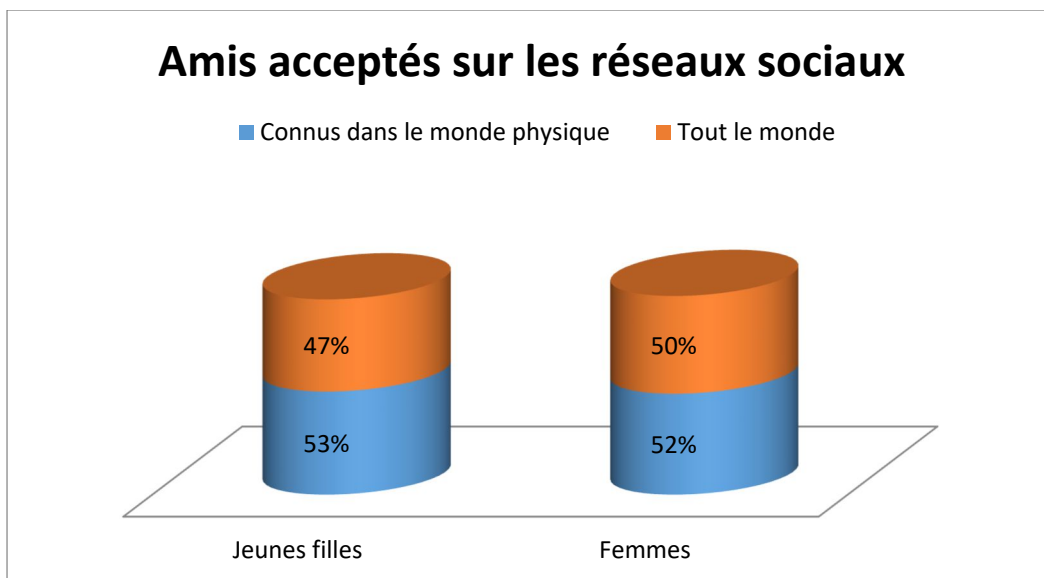
	Facebook	whatsapp	Instagram
Filles	81	83	45
Femmes	59	59	24

Tableau n°2



## Graphique n°3

Il faut aussi remarquer que la moitié aussi bien des femmes que des filles ont tendance à accepter même des amis qu'elles ne connaissent pas ou n'ont jamais connues dans le monde réel, ce qui, incontestablement représente un danger et constitue un facteur qui les expose aux criminels notamment les arnaqueurs qui promettent les mariages ou les affaires en ligne.

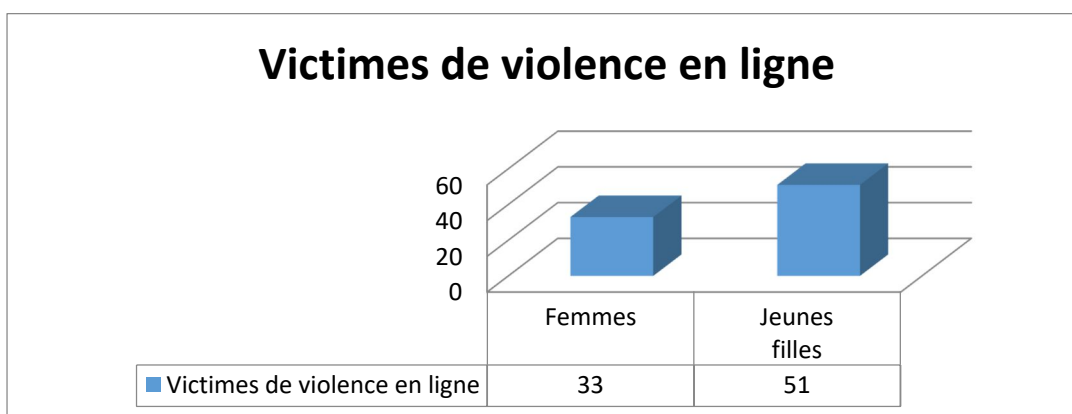


**Graphique n° 4**

## II. Types de violence faite aux femmes et aux filles

### Nombre de victimes de violence

Selon l'enquête, 54% de filles interrogées disent avoir été victimes de violence en ligne, contre environ 40,25% des femmes. Cet écart s'explique par le fait d'abord qu'il y a plus des filles connectées à internet et aussi parce que les filles prennent moins de précautions sur l'internet ; ce qui les rend plus vulnérables aux criminels sur internet.



Il y a lieu de souligner qu'il y a des femmes et des filles qui sont conscientes de la violence en ligne et qui se reconnaissent comme des victimes.

### Types de violences subies par les femmes et les filles :

La violence en ligne recouvre tous les types de violences au moyen des technologies de l'information et de la communication, notamment : les ordinateurs, les téléphones mobiles et s'exercent à travers les espaces numériques (forums, réseaux sociaux, etc).



Les tableaux ci-dessous résument la situation des violences en ligne sur la population enquêtée en République du Congo.

#### **Violence psychologique en ligne**

<b>Manifestation des violences</b>	<b>Femmes</b>	<b>Jeunes filles</b>
Injures	26	45
Fausse rumeurs	7	17
Moqueries ou insultes en ligne	16	42
Contrôles des activités en ligne à son insu	7	19
Utilisation des logiciels pour espionner les conversations téléphoniques	7	12
Piratage des comptes (emails ou réseaux sociaux)	3	5
Menaces, extorsion de fonds ou des biens de valeur	13	13

L'analyse a permis de comprendre que ces types de violences sont le quotidien de plusieurs femmes et filles. Souvent ces violences ne sont jamais dénoncées parce qu'elles pensent être responsables de ce qui leur arrive. En effet, répondant à la question relative à la cause des violences en ligne, plus de la moitié déclare que c'est soit à cause des photos de publiées sur les réseaux sociaux, soit à cause des amis acceptés sur ces réseaux, alors même que les auteurs de ces violences sont des personnes que l'on connaît dans le monde réel qui sont soit des collègues de travail, soit des voisins du quartier, soit encore des rivales, soit encore des ex-partenaires intimes.

En effet, les auteurs se cachent derrière l'anonymat pour exercer des violences.

### Violence sexuelle en ligne

Manifestations des violences sexuelles	Femmes	Jeunes filles
Avances sexuelles ou commentaires à caractère sexuel	24	53
Avances sexuelles par email ou SMS	8	24
Diffusion de rumeurs d'ordre sexuel/ou déclarations d'ordre sexuel sur le mur de Facebook	19	11
Diffusion de photos ou vidéos intimes sans consentement	23	32
Envoi de photos ou autre matériel à caractère sexuel sans consentement	23	41
Transmission en ligne des images à caractère sexuel impliquant les mineurs	11	17

Il y a lieu de reconnaître que l'utilisation des réseaux sociaux sans formation et sans connaissance des moyens de naviguer en toute sécurité expose davantage les jeunes filles à la violence sexuelle en ligne.

Les hommes recourent de plus en plus aux technologies de l'information et de la communication (TIC), à l'internet et aux réseaux sociaux pour exercer des violences à caractère sexuel. Souvent, ils font une sorte de chantage pour assouvir leurs désirs sexuels, parfois c'est juste pour humilier une fille qui n'a pas cédé à leurs avances, en publiant ses photos sur les réseaux sociaux parfois des photos truquées.

Le plus dur pour les victimes est qu'elles sont réduites au silence, et ce pour plusieurs raisons. D'abord la difficulté de rapporter de la personne qui a publié les photos, ensuite ; le cadre légal en vigueur n'érige pas en infractions, la plupart de ces faits ; enfin, les victimes elles-mêmes parfois ignorent qu'elles sont victimes de violences.

### III. Causes et conséquences de la violence en ligne

#### Causes de la violence faite aux femmes en ligne

Bien que les femmes et les filles interrogées reconnaissent comme cause de ces violences le choix des amis ou encore le fait de poster des photos « indécentes », il y a lieu de reconnaître que les causes des violences faites aux femmes en ligne sont quasiment les mêmes que pour le monde physique. Elle est le reflet d'une construction sociale fondée sur l'inégalité entre l'homme et la femme, sur les stéréotypes et préjugés relatifs à la place que doit occuper la femme dans la société ou dans le foyer.

A cela, il faut ajouter le fait que les choses sont rendues plus faciles pour les agresseurs à cause de l'anonymat sur internet pouvant leur permettre de se cacher derrière un faux nom ou un pseudonyme pour perpétrer leurs actes sans être inquiété puisqu'il n'y a presque pas de dénonciation.

On peut encore ajouter que les femmes et filles ne sont pas assez sensibilisées sur la violence ligne, ses causes et ses conséquences; ce qui augmente leur vulnérabilité.

### **Conséquences des violences aux femmes en ligne**

Les violences faites aux femmes en ligne, comme les violences faites hors ligne attaquent dangereusement leur estime de soi, occasionnant fréquemment chez les victimes un impact sur leur santé mentale et physique qui peut être grave et entraîner des conséquences, non seulement à court terme, mais également à long terme comme le fait d'être hantées par les propos injurieux et dégradants, la peur de l'humiliation suite à ces publications dont elles sont l'objet, du sentiment de danger et d'insécurité permanent). Sentiment d'insécurité renforcé par le fait que dans ce genre de situation, elles ne savent généralement pas où trouver de l'aide.

### **IV. Prévention contre la violence en ligne**

Des mesures de prévention peuvent être prises pour lutter contre les violences faites aux femmes en ligne, comme cela a été ont été proposées par les femmes et filles enquêtée. Il s'agit notamment :

- ✓ éviter des avances et demandes des inconnus.
- ✓ Parler en privé et sur les réseaux sociaux et autour de nous sur les violences faites aux femmes et en ligne.
- ✓ Accepter les amies que vous connaissez dans le monde physique.
- ✓ Apprendre à utiliser à bon escient les réseaux sociaux.
- ✓ Ne pas accepter que les amis partagent les photos n'importe comment et sans consentement.
- ✓ Avoir des programmes éducatifs sur les réseaux sociaux et leur utilisation en sécurité.
- ✓ Eviter d'être avec n'importe qui avec dans le monde physique.
- ✓ Expliquer aux femmes et aux filles, aux hommes et garçons, en quoi consiste la violence en ligne.
- ✓ Se former sur comment utiliser l'internet en toute sécurité.
- ✓ Garder top secret nos codes d'accès et en éviter de communiquer avec des inconnus.
- ✓ Eviter de publier les numéros de téléphone
- ✓ Les victimes doivent dénoncer et porter plainte pour que ces personnes soient traduites devant les tribunaux.
- ✓ Eviter les partenaires sexuels qui vous contactent sur Facebook.
- ✓ Eviter de publier des photos sexy et ne pas accepter les invitations des inconnus.
- ✓ Eviter de commenter les publications des inconnus.

- ✓ Chercher l'identité des personnes avant d'accepter les invitations

## **V. Recommandations**

### **Les utilisatrices**

- ✓ Dénoncer les violences auxquelles elles sont victimes.
- ✓ Se former sur l'utilisation de l'internet en toute sécurité.

### **La société civile et les médias**

- ✓ Rendre visible l'ampleur des violences faites aux femmes en ligne en faisant des enquêtes régulièrement l'échelle nationale et en rendant publiques les données de ces enquêtes.
- ✓ Organiser des campagnes nationales de sensibilisation sur les violences faites aux femmes en ligne afin de faire connaître les manifestations et les conséquences de ces violences.
- ✓ Intégrer l'assistance aux femmes et filles victimes de violence en ligne dans les dispositifs existants d'assistance aux survivantes de violence.

### **Les partenaires de développement et les opérateurs de téléphonie mobile et internet**

- ✓ Soutenir les formations et campagnes de sensibilisations sur les violences faites aux femmes en ligne.
- ✓ Soutenir l'assistance aux femmes et filles victimes de violence en ligne.

### **Les pouvoirs publics et l'Agence de Régulation des Postes et de Communications Electroniques (ARPE)**

- ✓ Mettre en place des mesures techniques et légales de lutte contre les violences faites aux femmes en ligne ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale dans la répression des violences faites aux femmes en ligne.